

FINANCES Taux d'imposition

Conformément à nos engagements, les taux d'imposition restent inchangés.

- **Foncier non bâti : 38.71%**
- **Foncier bâti : 13.01%(part communale) + 11.03% (part départementale) = 24.04%**
- **Taxe d'habitation : 6.15% (exonération totale en 2023)**

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans.

MODIFICATION N°2 PLUi GRAND LAC

Réunions publiques de la Modification n°2 du PLUi de Grand Lac (exCalb)

Le projet de modification n°2 concerne toutes les communes du territoire de l'ex CALB,

Participez aux réunions publiques

Deux réunions publiques sont organisées dans le cadre de la concertation préalable pour le projet de modification n°2 du PLUi qui est en cours d'élaboration et de réflexion. Une phase d'enquête publique du projet finalisé aura lieu cet automne.

Les réunions sont prévues le :

- **Lundi 11 mars à 19h** en salle Cinélab au Bourget-du-Lac.
- **Mercredi 13 mars à 19h** en salle polyvalente (sous la mairie) à Grésy-sur-Aix.

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT (PPBE)

Projet soumis à la consultation du public du 26 février au 29 avril 2024

Ce document dresse un diagnostic des secteurs où il convient d'agir, établit le bilan des actions réalisées depuis 10 ans par les gestionnaires et recense une liste d'actions permettant d'améliorer l'exposition sonore sur la période 2024 – 2029.

- Les infrastructures routières concernées :
 - A41, A43, A430, RN201 (VRU) et RN90 avec un trafic supérieur à 8 200 véhicules par jour, en moyenne annuelle.
- L'infrastructure ferroviaire concernée :
 - la ligne ferroviaire n°900 000 Culoz – Modane avec un trafic supérieur à 82 trains par jour, en moyenne annuelle.

Le projet de PPBE est consultable sur le site de la mairie en page actualités .Le public peut faire part de ses remarques et observations du 26 février au 29 avril 2024 inclus.

INFOS ANIMATIONS

SAMEDI 16 MARS

FOOT SUD LAC

SOIRÉE BELOTE

À partir de 18H30 Salle Belle Eau
Complexe Noël Mercier

SAMEDI 16 MARS

LECTURE D'HISTOIRES

10H - 10H30

Pour les 0 -3 ans entrée libre
Bibliothèque Vogl'enlyre

NETTOYONS LA NATURE

Une opération **Nettoyons la nature** est organisée le **16 mars** rendez vous à 9h aux services techniques 77 Rue Centrale. Se munir d'une paire de gants et d'un gilet "jaune" .

SAMEDI 23 MARS

TOURNOI INTERNATIONAL TOUCH RUGBY

À 9H30, finales à partir de 16H
Stade Noël Mercier

SAMEDI 30 MARS

THEATRE

"AU PAYS DE CANDICE"

PA Les FEUX FOLLETS

À 20H30 Salle Belle Eau
Complexe Noël Mercier

SAMEDI 6 AVRIL

LOISIR MUSIQUE

CONCERT avec le groupe R'Blues

À 19H30 Salle Belle Eau
Complexe Noël Mercier

DIMANCHE 7 AVRIL

APE

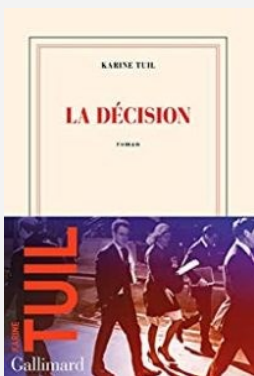
CARNAVAL DES ENFANTS

À 15H RDV derrière la mairie

COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHEQUE VOGL'ENLYRE

LA DÉCISION de Karine TUIL

Mai 2016. La juge Alma Revel doit se prononcer sur le sort d'un jeune homme suspecté d'avoir rejoint l'État islamique en Syrie. À ce dilemme professionnel s'en ajoute un autre, plus intime : mariée, Alma entretient une liaison avec l'avocat qui représente le mis en examen. Entre raison et déraison, ses choix risquent de bouleverser sa vie et celle du pays ..Karine Tuil nous entraîne dans le quotidien de juges d'instruction antiterroristes, au cœur de l'âme humaine, dont les replis les plus sombres n'empêchent ni l'espoir ni la beauté.



INFORMATIONS

En direct sur votre smartphone
Sur votre ordinateur :
voglans.infos-municipales.fr



INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les élections européennes se dérouleront :
dimanche 9 juin 2024.

Les inscriptions sont possibles en Mairie, par courrier ou par internet sur service-public.fr.

Date limite pour les inscriptions le 3 mai 2024

L'écogeste
du
mois



COMMENT SE PASSER
DU
PLAS-



TIQUE

10 alternatives pour se passer du plastique jetable au quotidien

1. Passer à la gourde. ...
2. Apporter sa « lunchbox » au travail. ...
3. Utiliser de la vaisselle et des ustensiles réutilisables. ...
4. Acheter en vrac
5. Utiliser des sacs de courses en tissu
6. Remplacer le film alimentaire par de l'emballage alimentaire réutilisable en cire d'abeille

MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR

Dans une démarche de développement durable, penser à récupérer **les broyats des tailles** pour valoriser le **paillage des vos massifs** :



une technique de jardinage permettant de limiter désherbages et arrosages. Elle permet d'amender les sols naturellement, et de créer une valeur esthétique aux massifs.



Un broyeur est mis à disposition des particuliers à **titre gracieux** .

Il sera présent sur la commune : **du 20 mars au 03 avril 2024**

Pour en bénéficier : inscription préalable en mairie, Tel : 04 79 54 40 58.

TAILLE DES HAIES en bordure des voies

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies, **afin de permettre la libre circulation des piétons et des véhicules sans les mettre en danger.** (Article 671 du Code civil). **La taille doit être faite en retrait de la limite de votre propriété.**

